

**4eme REUNION DES ETATS PARTIS A LA CONVENTION SUR LES ARMES A SOUS MUNITIONS DU 10 AU 14 SEPTEMBRE 2013, LUSAKA, ZAMBIE.**

Déclaration du Lieutenant-Colonel SADI Blanchard, Expert et Point focal du ministère de la Défense nationale pour les questions des Armes de Destruction massive et du Désarmement.

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les Ministres,

Mesdames et messieurs les Ambassadeurs,

Mesdames et Messieurs les membres des organisations Internationales et de la société civile,

Mesdames et Messieurs.

A l'occasion de la tenue de la 4<sup>eme</sup> Réunion des Etats Partis à la convention sur les armes à sous munitions, C'est une fois de plus un réel honneur pour moi de prendre la parole au nom de mon pays, le GABON pour remercier le gouvernement zambien qui a bien voulu inviter mon pays à cette 4<sup>eme</sup> Réunion des Etats partis à la convention et le féliciter pour sa désignation à la présidence du nouveau mandat.

Les remerciements également au Programme des Nations Unies pour le développement(PNUD) qui par sa franche collaboration et son appui multiforme a rendu possible plusieurs participations du GABON à toutes les réunions.

C'était du **11 au 14 Septembre 2012** que s'est tenue à OSLO en NORVEGE, La 3<sup>eme</sup> Assemblée des Etats Partis sur les Armes à sous munitions. Le Gabon était présent comme au Laos en **2010**, au Liban en **2011**, en Norvège en **2012** et aujourd'hui en Zambie **2013**.

C'est une preuve que notre pays porte un réel intérêt à la convention sur les armes à sous munitions, même si, nous avons participé aux différents ateliers jusqu'à présent en qualité d'observateur. En effet, le Gabon convaincu du bien-fondé de cette convention et de ses objectifs humanitaires, continuera à œuvrer au renforcement de l'universalisation de celle-ci et, de son adhésion comme Etat-Parti en répondant présent à toutes les réunions et en respectant toutes les dispositions de la convention. Notre pays milite en faveur de l'idéal d'un monde sans armes à sous-munitions, il recherche en permanence la paix qui est le support du développement et de l'émergence. Nous rappelons que le GABON ne possède pas, ne produit pas, ne stock pas et ne transfère pas d'armes à sous munitions. Toutefois, dans l'esprit de la résolution **1540** du Conseil de Sécurité des Nations Unies, notre pays est fermement attaché à renforcer l'acceptation universelle de la convention dans son idéal

principal : Interdiction totale d'utiliser, de produire, de stocker et de transporter des armes à sous munitions.

Le GABON est également préoccupé par la menace du terrorisme et par le risque de voir des acteurs non étatiques, tels que ceux visés par la liste de l'organisation des Nations Unies(ONU) établie et tenue par le comité du conseil de sécurité crée par la résolution **1267/1999** ou ceux visés par la résolution **1373/2001** se procurer les armes, en mettre au point, se livrer à leur trafic ou en faire usage.

La signature de la convention n'est plus loin pour le GABON car les plus hautes Autorités de mon pays ont reçu la mouture qu'ils sont en train d'examiner en vue d'ajouter la voix du GABON à celles qui s'élèvent déjà pour prévenir et réprimer l'usage des armes à sous munitions.

Mesdames et Messieurs,

Honorables invités,

Pour terminer, je pense aux victimes disparues, des handicapées qui vivent avec des atrocités des armes à sous munitions. Afin de soulager ces dernières précitées, la responsabilité incombe à tous les Etats Partis de fournir l'assistance à ces victimes, notamment des soins médicaux ainsi qu'un soutien psychologique qui permettra leur réinsertion sociale et économique. Enfin que tous les pays détenant encore des stocks d'armes à sous munitions puissent les détruire, pour ceux qui ne peuvent pas, on devrait leur apporter Aide et Assistance technique.

Je vous remercie.